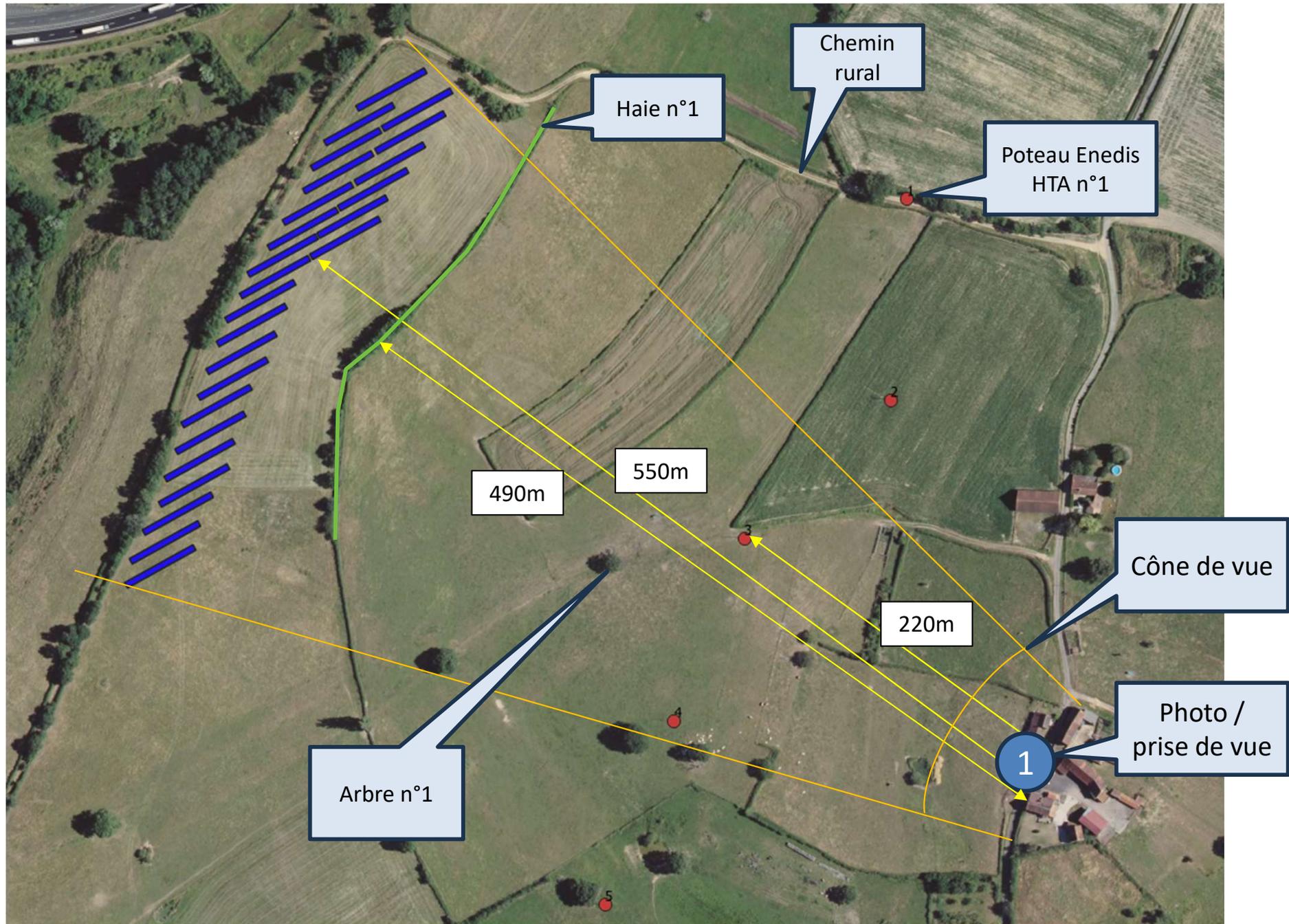


Demande au Cas par Cas
Projet photovoltaïque

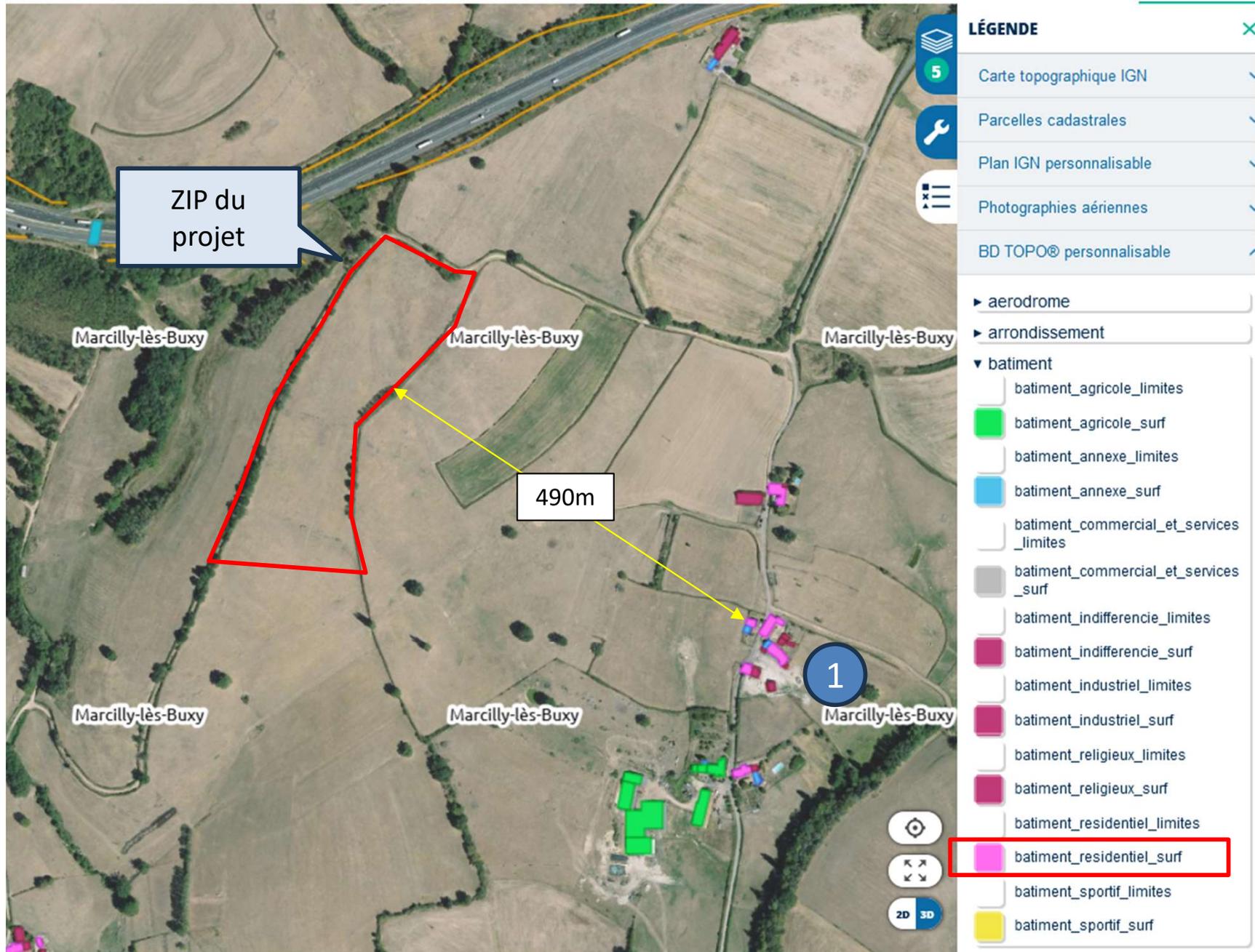
Marcilly-les-Buxy (71)

Insertion paysagère et perceptibilité depuis le
hameau des Riaux

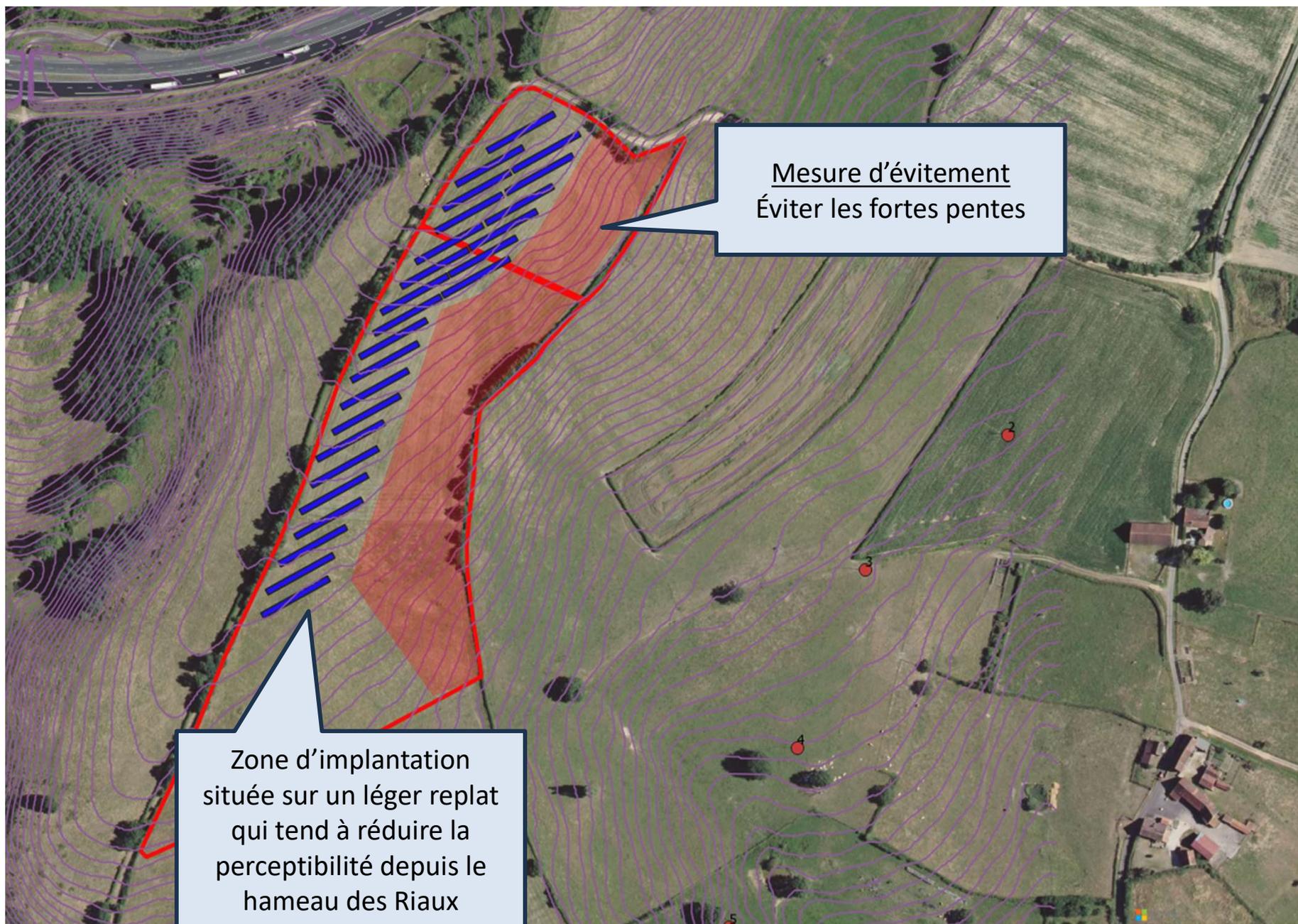
Analyse des éléments structurant du paysage et des distances



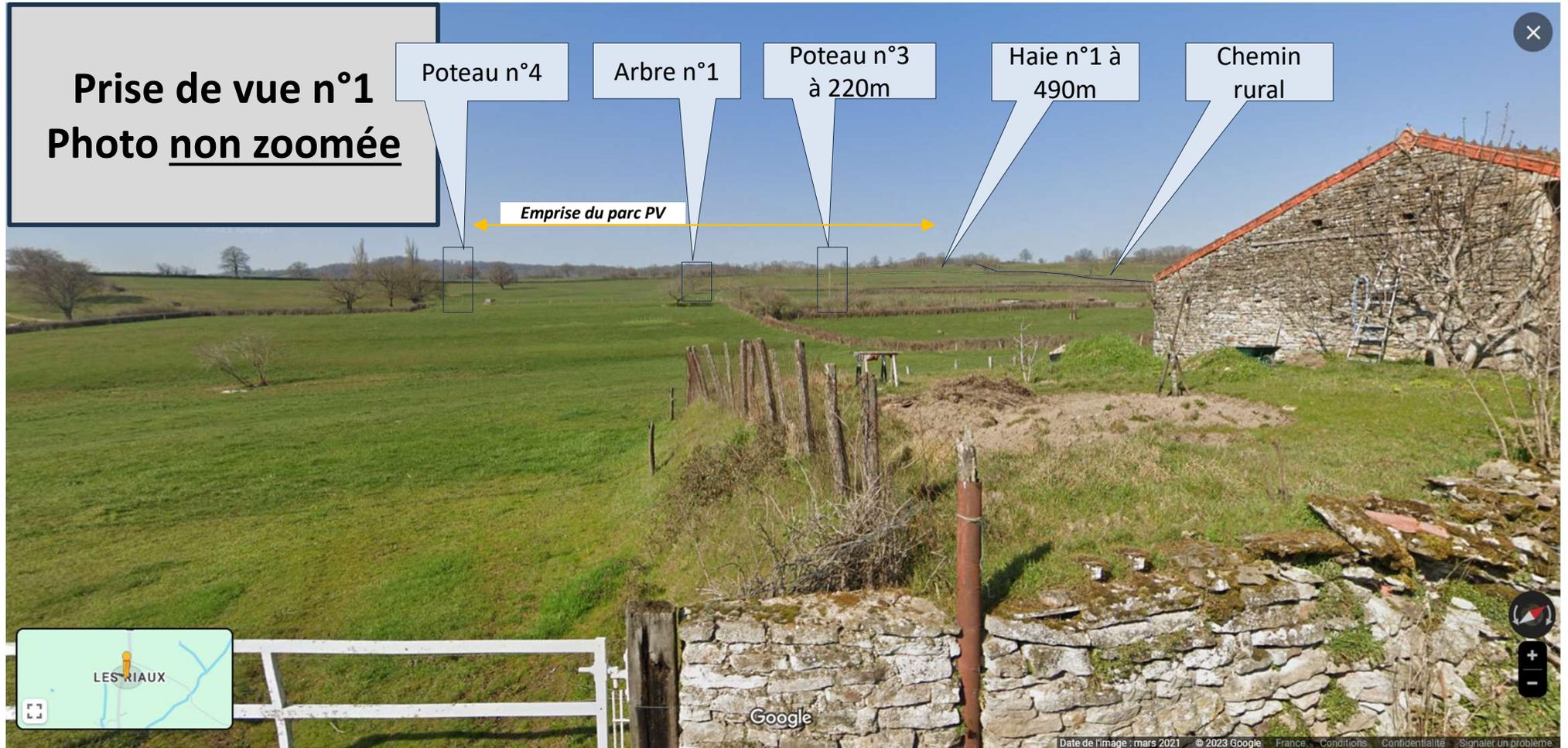
Identification du bâti au hameau des Riaux selon la source BD Topo. Analyse selon le point de vue n°1 représentatif de l'ensemble du hameau



La zone d'implantation retenue évite les fortes pentes pour réduire la perceptibilité depuis les secteurs faisant face à ces pentes (Les Riaux)

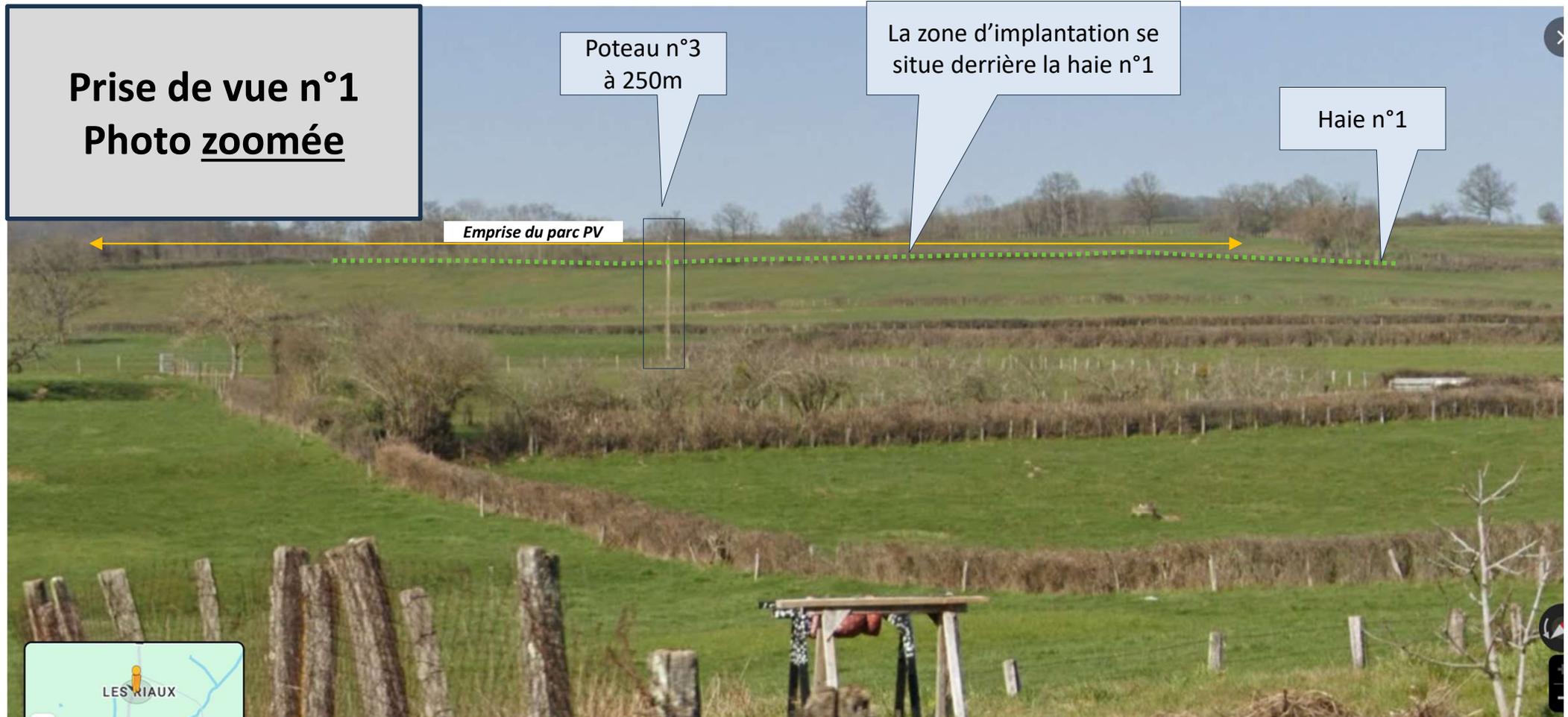


Le poteau HTA n°3 n'est presque pas perceptible depuis la route du fait de la distance et la topographie



- Le poteau HTA n°3 d'une hauteur de 10m n'est presque pas perceptible depuis le bord de la route.
- Par ailleurs, ce poteau se fond dans le paysage en arrière-plan contribuant à diminuer encore plus sa perceptibilité.

La perceptibilité des ombrières photovoltaïques sera très faible à quasi nul depuis le hameau des Riaux



- La hauteur des ombrières sera de 3,5m maximum
- Depuis les Riaux, les ombrières se fondront avec leur arrière-plan contribuant à réduire encore plus leur éventuelle perceptibilité résiduelle.

Compte tenu de la distance, de leur taille et la situation géographique du site, l'installation PV ne constituera pas un élément dominant du paysage depuis la route ou les résidences du hameau des Riaux.

L'implantation de haies supplémentaires n'aura pas d'effet de réduction sur la perceptibilité depuis le hameau des Riaux

